



## Informations clés pour l'investisseur

*Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.*

## STRATEGIE PATRIMOINE (ISIN : FR0010116533)

Ce Fonds est géré par Stratège Finance

### ◆ Objectifs et politique d'investissement

➤ L'objectif du Fonds est de sur-performer l'indicateur composite suivant : 80% MSCI AC World Index converti en euro + 20% Eonia Capitalisé. Le fonds est géré de manière discrétionnaire avec une politique active d'allocation d'actifs investis en OPCVM de valeurs internationales avec un profil comparable à celui de son indicateur de référence.

➤ L'indice de référence : le MSCI AC World Index est calculé en dollars et dividendes réinvestis par Morgan Stanley et converti en euros. Cet indice est représentatif des entreprises internationales. L'Eonia capitalisé correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone euro : il est calculé par la Banque Centrale Européenne et représente le taux sans risque européen.

➤ La réalisation de l'objectif de gestion passe par une gestion discrétionnaire entre les différentes classes d'actifs via essentiellement des parts et/ou actions d'OPC/FIA dans des actions françaises, des actions émises dans les pays de la zone euro, mais aussi dans des produits du marché monétaire des zones géographiques précitées. Cette gestion vise à combiner le savoir-faire de deux expertises, l'une par la mise en place d'une méthodologie active du degré d'exposition aux marchés actions, l'autre en allocation géographique. Ces investissements sont réalisés au travers d'une gamme de fonds sélectionnés selon des critères reposant principalement sur la performance, l'historique (track-record), la notoriété et l'ancienneté du gérant.

➤ Le fonds a vocation à investir jusqu'à 100% (allocation cible : 80%) de l'actif en parts et/ou actions d'OPC/FIA investis en actions. La part maximum d'exposition aux pays émergents ne pourra pas dépasser 30% de l'actif du fonds. L'allocation d'actifs pourra différer sensiblement, en termes géographiques et sectoriels des pondérations de l'indicateur de référence. La répartition du portefeuille pourra varier en fonction des anticipations des gérants.

➤ Le fonds capitalise les sommes distribuables.

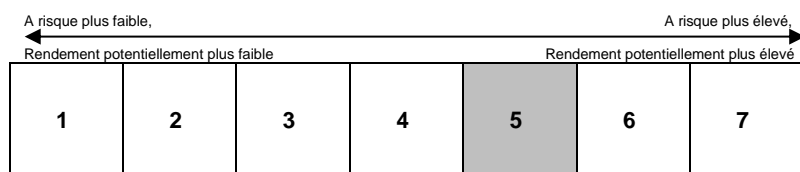
### Autres informations

➤ Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

➤ La notation des titres de créances en portefeuille aura une notation supérieure ou égale à BBB.

➤ Les ordres de souscription/rachat sont reçus par RBC Investor Services Bank France S.A. jusqu'au Vendredi 17 heures, jour d'établissement de la valeur liquidative du fonds.

### ◆ Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FIA. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement du FIA est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

➤ **Votre fonds se situe actuellement au niveau 5 de l'indicateur synthétique**, du fait de son exposition entre 0% et 100% de parts et/ou actions d'OPC/FIA dépendant d'une catégorie « actions », qui présentent un profil rendement/risque élevé.

➤ **Le FIA peut être exposé aux risques suivants non suffisamment pris en compte par l'indicateur de risque :**

**Risque de crédit** : risque qu'un émetteur d'obligations ne puisse pas faire face à ses échéances, c'est-à-dire au paiement des coupons chaque année et au remboursement du capital à l'échéance. Cette défaillance pourrait amener la valeur liquidative du fonds à baisser. Risque lié aux contreparties, il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

**Le risque en matière de durabilité** : il s'agit du risque lié à un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement, et à terme, sur la valeur nette d'inventaire du fonds.

La description des risques ci-dessus ne prétend pas être exhaustive et les investisseurs potentiels doivent prendre connaissance du prospectus dans son intégralité.

## ◆Frais

**Les frais et commissions servent à couvrir les coûts d'exploitation du FIA y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements**

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	4.0% maximum	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou désinvesti. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.
Frais de sortie	1% maximum	

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants (*)	4.64%	Ce pourcentage se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31/12/2019, ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre
--------------------	-------	---

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

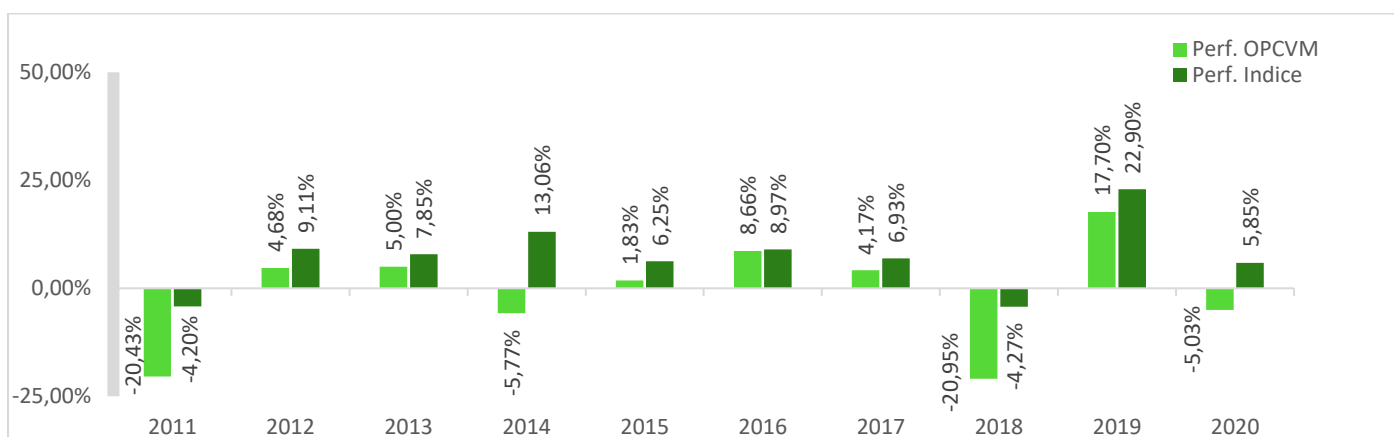
Commission de performance	0,00%	20% de la surperformance de l'indicateur composite (80% MSCI AC World Index converti en Euro et 20% Eonia Capitalisé)
---------------------------	-------	---

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les frais dans le prospectus disponible sur demande auprès de Stratège Finance, 120 Avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

**(\*) L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31/12/2020. Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre.**

## ◆Performances passées du FIA



Source de calcul des performances : Source interne

Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Le fonds a été créé le 1<sup>er</sup> octobre 2004

Les performances du fonds sont présentées après déduction de tous les frais prélevés. Le calcul des performances tient compte des dividendes réinvestis.

Les performances sont calculées en EUR.

## ◆Informations pratiques

Dépositaire : RBC Investor Services Bank France S.A. Le prospectus du FIA et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite auprès de Stratège Finance, 120 Avenue des Champs-Élysées 75008 Paris.

Indications sur le régime fiscal : Le FIA n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés. Toutefois, selon votre régime fiscal, les plus-values liées à la détention de parts du FIA peuvent être soumises à taxation.

La responsabilité de Stratège Finance ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FIA.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet : [www.strategie-finance.com](http://www.strategie-finance.com). Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés et les organes responsables de leur attribution. Ces documents peuvent également être adressés gratuitement par courrier dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite auprès de la direction administrative de la société de gestion à l'adresse postale ou électronique mentionnée ci-contre.

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Le fonds est classifié comme un produit Article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. En effet, le fonds ne prend pas en compte les risques de durabilité dans la gestion car ces risques n'ont pas été jugés pertinents dans le cadre de la stratégie d'investissement du fonds.

Stratège Finance est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 18 juin 2021.